

DÉPARTEMENT de la GIRONDE  
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX  
Commune de LORMONT

-----  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
EXTRAIT  
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
Séance ordinaire du VENDREDI 5 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi cinq avril à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Jannick **MORA**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Maférima **DIAGNE**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Richard **UNREIN**, Mónica **CASANOVA**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Suna **ERDOGAN** (procuration Yasmina **BOULTAM**), Vincent **COSTE** (procuration Philippe **QUERTINMONT**), Alexandre **CHADILI** (procuration Marc **GALET**), Loubna **EDNO-BOUFAR** (procuration Jean-Claude **FEUGAS**), Aziz **S'KALLI BOUAZIZA** (procuration Stéphane **PERES DIT PEREY**).

Absent(e)s excusé(e)s :

Salim **KOÇ**, Grégoric **FAUCON**, Myriam **LECHARLIER**.

Absents :

Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Frédéric **BERGMAN**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 29

N° 2019/05.04/03

DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2019 :  
\* PLAN DE FINANCEMENT – APPROBATION  
\* DEMANDE DE SUBVENTION - AUTORISATION

Madame Maférima DIAGNE est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**Jean TOUZEAU, Maire, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :**

L'article 259 de la Loi de Finances 2019 a reconduit le principe d'une aide à l'investissement local en abondant la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 570 millions, subventionnant en priorité les projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des établissements publics, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil des populations nouvelles et de création, extension ou rénovation des bâtiments scolaires (incluant le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+).

La Ville a prévu d'adresser pour instruction à la Préfecture de la Gironde des dossiers de demande de subvention portant sur 2 projets :

- \* Acquisition modulaires pour dédoublement de 4 classes : 290.000,00 €.
- \* Mise aux normes structurelles bâtiment Cuisine Centrale : 100.000,00 €.

Monsieur le Maire sera autorisé à signer tout document nécessaire à la formalisation de la subvention. Les chiffres prévisionnels estimatifs exprimés ci-dessus seront précisés par les devis qui seront transmis avec le dossier de demande de subvention. Un montant maximal de 80 % de subvention sera sollicité.

C'est la Préfecture de Région qui rassemblera les différents projets communaux instruits par les Préfectures de Département et statuera dans le courant du second trimestre sur les sommes pouvant être allouées à chaque commune.

Avis favorable de la Commission Ville moderne et numérique du 4 avril 2019.

**Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'accepter les termes de la délibération suivante :**

**La Ville de Lormont,**

**Vu** l'article 259 de la Loi de Finances 2019 ayant confirmé une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes et de leurs établissements publics, affectée en priorité à des projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des établissements publics, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil des populations nouvelles, et de création, extension ou rénovation de bâtiments scolaires (incluant le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+).

**Entendu le rapport de présentation,**

**Considérant** que la Ville a programmé cet été la réalisation de 2 opérations entrant dans les critères ci-dessus définis ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

d'approuver le plan de financement suivant pour sollicitation d'une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019, à hauteur de 80 % maximum de la dépense HT :

<b>DOSSIERS</b>	<b>FINANCEMENTS VILLE (HT)</b>	<b>SUBVENTIONS DSIL SOLLICITÉE</b>
Acquisition 4 modulaires pour dédoublement de classes	290.000,00 €	232.000,00 €
Mise aux normes Cuisine Centrale	100.000,00 €	80.000,00 €

**Article 2 :**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la formalisation de la subvention. Les chiffres prévisionnels estimatifs exprimés ci-dessus seront précisés par les devis qui seront transmis avec le dossier de demande de subvention.

**VOTE :**

**POUR :**

- 24 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Lormont Avenir,
- 1 – Groupe Nouveau Parti Anticapitaliste.

*Le Maire, Jean TOUZEAU :*

*\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

*\* informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 8 avril 2019

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,  
Jean TOUZEAU**